

LA GAZETTE MUNICIPALE

Bulletin d'information



Mairie

Place de la Mairie

25360 NANCRAY

Tel : 03.81.55.21.66

Fax : 03.81.60.10.56

contact@mairie-nancray25.fr

Octobre 2019

L'édito du Maire

Travaux à Nancray

Depuis le mois de juillet, les travaux vont bon train sur notre commune :

- 1) Réfection totale du toit des cours couverts du tennis et remplacement de l'éclairage intérieur.
- 2) Aménagement complet de l'arrêt de bus des Pins et du carrefour y adossé.
- 3) Travaux importants rue des Groseilliers : création de trottoirs avec rénovation de la chaussée.
- 4) Réparation de la Rue des Jardys.
- 5) Prolongation des trottoirs Grande Rue : le long du cimetière jusqu'à la rue du Peu.

Tous ces travaux réalisés en partenariat pour certains avec Grand Besançon Métropole, vont permettre d'améliorer la sécurité et la mobilité des habitants.

Mais je crois qu'il est utile de rappeler des évidences :

- 1) que la vitesse en voiture est toujours limitée à 50 km/h dans le village, voir 30 km/h sur certains axes et même à 20 km/h rue de Vaire devant l'école,
- 2) qu'il est strictement interdit de stationner voire de s'arrêter sur les trottoirs, aux arrêts de bus et devant l'école (hors places de parking).

Un peu de civisme serait le bienvenu chez certaines personnes !

Quant aux travaux de réfection d'une partie du plafond de l'église, ils sont terminés. Elle sera à nouveau fonctionnelle pour la Toussaint. Un grand merci à l'entreprise Neveu de Nancray qui a réalisé du bon travail.

Là également, il fallait garantir la sécurité des fidèles, des visiteurs se rendant à l'église, c'est pour cette raison que j'ai pris la décision d'en interdire son accès. Je n'avais pas d'autre choix. Je suis conscient et vraiment désolé de la gêne occasionnée auprès de certaines familles qui ont été obligées d'utiliser l'église d'un autre village pour certains offices notamment pour les funérailles d'un des leurs.

Bonnes vacances aux scolaires, bel automne,
Bien à Vous,

Le Maire, Frédéric Salvi

- **SECRETARIAT de MAIRIE**

En raison du pont de la Toussaint, la permanence du samedi matin sera décalée du 2 au 9 novembre.

Les échos du conseil municipal

Conseil du Vendredi 18 octobre 2019 :

Grand Besançon Métropole – Fonds de concours pour travaux de voirie : il est proposé de verser un fonds de concours de 20 000 € pour les travaux de réfection de voie et de création de trottoirs rue des Groseilliers, ainsi que 11 000 € pour les travaux de réfection du chemin longeant le cimetière. Ce fonds de concours est de 50 % pour toute opération concernant la création, la requalification de voirie, la surqualité et les coups partis (ce qui étaient commandés avant le transfert au Grand Besançon). 13 voix pour.

Budget « exploitation forestière » - décision modificative n° 2 : 13 voix pour.

Budget principal - décision modificative n° 2 : 13 voix pour.

Budget principal – admission en non-valeur de titres de recettes de l’année 2016 pour un montant de 571,46 euros : 13 voix pour.

Budget principal – admission en non-valeur de titres de recettes des années 2016 et 2018 pour un montant de 370,80 euros : 12 voix pour et 1 abstention.

Ressources humaines – protection sociale complémentaire : il est proposé d’accorder une participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque santé, c’est-à-dire les risques d’atteinte à l’intégrité physique de la personne et la maternité ainsi que pour le risque prévoyance, c’est-à-dire les risques liés à l’incapacité de travail, l’invalidité et le décès. 13 voix pour.

Evaluation définitive des transferts de charges 2019 – compétences transférées le 1^{er} janvier 2019 et dispositions spécifiques : le Conseil Municipal approuve les modalités et le montant définitif des dispositions spécifiques relatives au transfert de la compétence voirie, parcs et aires de stationnement décrits dans le rapport n° 2 de la Commission locale d’Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 26 septembre 2019. 11 voix pour et 2 abstentions.

Présents : Frédéric SALVI, Vincent FIETIER, Annette GIRARDCLOS, Norbert ANGUENOT, Nathalie LANTENOIS, Sylvie CATTET, Jean SANCEY-RICHARD, Jacques BRETON, Marie-Claude GAUTHEROT, Barbara KURTZMANN et François MOREL.

Excusés avec pouvoir : Monique RAMEL et Daniel ROLET.

Absente : Valérie GERENT.

Compte rendu suite à la convocation de la préfecture

Comme précédemment annoncé, nous vous informons de la teneur des échanges qui ont eu lieu avec le Secrétaire Général de la préfecture, son chef des services et une responsable de la direction générale des finances publiques.

Il s'agissait d'évoquer la situation financière de Nancray et il a été signalé dès le début que les difficultés qui pèsent aujourd'hui sur le village ne sont pas de la responsabilité de l'équipe municipale en place sur ce mandat.

Un rapport rétrospectif de 22 pages sur la période 2014-2018 nous a été remis. Il fait apparaître, entre autres, que le fort niveau d'endettement et la diminution de la capacité d'autofinancement fragilisent la commune. On y trouve de nombreux éléments de comparaison avec d'autres communes de la même catégorie que Nancray aux niveaux : départemental, régional et national.

Le Secrétaire Général nous a indiqué que l'État ne participerait pas au financement de projets si nous en avons (pas de subventions DETR, ...). Nous l'avons rassuré sur le sujet puisque nous sommes parfaitement conscients que notre situation ne le permet pas. Nous avons tout de même obtenu un accord d'aide pour le financement des travaux obligatoires de mise en accessibilité des bâtiments publics.

-
- Stationnement : il est rappelé qu'il est interdit de se garer sur les zones d'arrêt des bus ainsi que sur le rond-point nouvellement créé au terminus de la ligne Ginko n° 81. Les bus doivent pouvoir circuler sans gêne.
 - Stationnement : les trottoirs nouvellement créés rue des Groseilliers ne sont pas des aires de stationnement. Ils permettent aux enfants d'aller en classe en toute sécurité. Merci de veiller à respecter nos enfants.
 - L'exercice de sécurité civile " PPI SFPLJ Gennez " initialement prévu à la fin du mois de juin a été reprogrammé et se tiendra au cours de la semaine 45, entre le lundi 04 novembre et le vendredi 08 novembre.
 - Forêt : attention quand vous vous promenez en forêt, de nombreux arbres souffrent de sécheresse et malgré les pluies actuelles, il y a un risque de chute pour les branches fragilisées.
 - Concert de l'Ecole de Musique du Plateau et du Brass Band le 21 décembre à l'Espace du Vaizot.

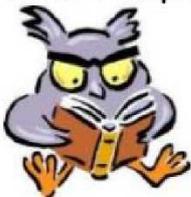


La vie associative

✓ LA BIBLIOTHEQUE

EN NOVEMBRE A LA BIBLIOTHEQUE

Bibliothèque



de NANCRA Y

La bibliothèque, située place de l'Église, est ouverte :

- les mardis de 16h30 à 18h (*hors vacances scolaires*)
- les mercredis de 17h à 19h
- les samedis de 10h à 12h

contact : 03 81 63 52 64 – biblionancray25@gmail.com

Dés à présent, venez découvrir les nouvelles acquisitions :

- Jim Fergus, Les amazones
 - Peter May, La petite fille qui en savait trop
 - Amélie Nothomb, Soif
 - Jean-Paul Dubois, Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon
 - David Lagercrantz, Millénium 6
 - Sorj Chalandon, Une joie féroce
 - Victoria Mas, Le bal des folles
- et bien d'autres ...

APERO-RENCONTRE DES AUTEURES DE NANCRA Y

samedi 9 novembre à 18h

Venez passer un moment convivial à la rencontre de Sandrine Beau et d'Estelle Tharreau. Toutes deux présenteront leur nouveau roman.



DEGUSTATION MUSICALE

jeudi 21 novembre à 20h

Jérôme Thiébaux, musicologue, vous conduira à la découverte des œuvres de Mozart et Beethoven.

ACTUALITE DES MOIS DE MAI A OCTOBRE 2019



Agnès, Olivier et Stéphane

NOTRE SECTION TAÏSO REND VISITE A MARTIN, NOTRE PROFESSEUR : 11 MAI 2019

Trois de nos taïsokas ont participé le samedi 11 mai à un regroupement organisé par Martin dans son club de Larians. Cette séance a été l'occasion de partager un moment très convivial avec les licenciés du club hôte et ceux de l'AJBE (Besançon Est).

TOURNOIS A L'ACTIF DE NOS COMPETITEURS

TOURNOI DE NOVILLARS

Samedi 11 mai 2019



Résultats des compétiteurs de notre club :

- Minimes : FAVRE Maïlys : 1ère
- Poissins : FAVRE Maxime : 1^{er}
DARAN-TOFFEL Marceau : 3ème
- Mini-poissins : DEFRASSE Célian : 1^{er}



TOURNOI DE CHEMAUDIN

Dimanche 12 mai 2019



Résultats des compétiteurs de notre club :

- Minimes : FAVRE Maïlys : 4ème
BRACHET Hugo : 1er
- Mini-poissins : GOUXOUNECHE Léo : 2ème



TOURNOI DU PSB

Dimanche 26 mai 2019



Résultats des compétiteurs de notre club :

- Poissins : CLEMENT Antoine : 3ème
FAVRE Maxime : 2ème
- Mini-poissins : PINHEIRO Alexi : 3ème



Merci à nos compétiteurs pour leur engagement et leur assiduité.
Merci à Maverick, Christian, Alex, Pascal et Stéphane pour le coaching de nos jeunes durant toute la saison.

CHAMPIONNAT DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE : 27 MAI 2019



En se classant 3^{ème} de la compétition, Loïs ROBERT rejoint l'élite régionale dès sa 1^{ère} année en benjamins. C'est de bon augure pour la saison à venir.

SOLANIN CUP 2019 : 14-17 JUN 2019



Nos judokas en compagnie de Diyorbek UROZBOEV, un champion ouzbek, qui a remporté la médaille de bronze en moins de 60 kg aux Jeux olympiques d'été de 2016 à Rio de Janeiro.

Maëlys FAVRE, Loïs ROBERT, Pierre ALZINGRE, Célian DEFASNE et Maxime FAVRE ont représenté notre club.



Nos compétiteurs posent avec la vice-championne olympique d'Atlanta (1996), la Polonaise Aneta SZCZEPANSKA.



FETE DE FIN D'ANNEE : 21 JUN 2019

Parents, sponsors et sympathisants du club se sont joints à notre fête de fin d'année et ont pu voir évoluer nos adhérents lors du dernier entraînement collectif de l'année qui s'est poursuivi par un apéritif offert par le club et s'est terminé par notre traditionnel barbecue.

STAGE DE RENTREE : 28, 29, 30 AOUT 2019



Plusieurs petits nouveaux judokas sont venus découvrir notre sport pendant les séances dirigées par Olivier. A noter qu'ils ont été également très bien pris en charge par les plus gradés (Antoine, Dali, Marceau...) dans un bel esprit d'entraide.



**« SORCIERES » AU MUSEE DES MAISONS
COMTOISE : 6 OCTOBRE 2019**



Nous avons pour la première fois participé à cette manifestation au Musée des Maisons Comtoises et si le temps pluvieux et froid ne nous a pas vraiment aidés pour ce baptême, la grande vedette inattendue de la journée aura été le vin chaud (photo) où les responsables n'ont pas chômé.

Alors un grand merci à Caroline, Céline, Ewa, Loïs, Maëlys, Nathalie, Christian, Denis, Jean-Philippe, Maverick, Maxime, Michel, Nicolas, Pascal, Laurent, Sébastien, Stéphane et Jean-Pierre pour avoir bravé les intempéries et contribué au succès de notre première participation aux "Sorcières". Merci à Estelle qui a travaillé dans l'ombre et à Michèle et Véronique qui ont proposé leur aide mais, faute de place sur notre stand, se "rattraperont" le dimanche 8 décembre à notre 6ème tournoi international. Merci au Crédit Mutuel de Saône et à la fromagerie de Passavant qui répondent présents à chacune de nos sollicitations et à la charcuterie Saveurs du Terroir de Chaffois pour le prêt d'une remorque frigorifique.

Vous pouvez suivre l'actualité de notre club sur Internet :
www.judoclubnancray.fr et www.facebook.com/judoclubnancray
Sportivement vôtre JPG

✓ **ABN et CALN**

Le Samedi 21 septembre 2019,

Le Club Activités Loisirs Nancray en coopération de l'Association des Boulistes de Nancray, a organisé un challenge de pétanque, pour rendre hommage à Gérard, dit Gégé, adhérent des 2 clubs, disparu bien trop tôt en début d'année 2018.

Ce petit challenge réussi a attiré 23 joueurs qui se sont rencontrés durant ce challenge sous une météo clémente.



Cal
Nancray

abn

✓ TENNIS



Inauguration du nouveau toit et du nouvel éclairage

Comme le veut la tradition, les travaux achevés concernant le toit et l'éclairage des courts couverts ont été inaugurés samedi 19 octobre 2019.

Parmi toutes les personnes invitées par la mairie, Monsieur le Maire a remercié pour leur présence les élus qui ont contribué activement à l'obtention des diverses subventions indispensables à la réalisation de ce projet. Mesdames, Messieurs, les Sénateurs, Député, Conseillers départementaux, Président de la Ligue de Bourgogne - Franche-Comté tennis.

La maîtrise d'œuvre ainsi que les entreprises qui ont réalisé les travaux en un temps record.

Les présidents des associations du village présents, les Présidents des clubs de tennis du plateau ainsi que les Adhérents du TLN.

Monsieur le Maire a retracé toutes les étapes qui, non sans difficulté, ont permis de mener à bien ce projet. Des pluies diluviennes ont permis de tester favorablement l'étanchéité du toit.

Il a été également possible d'apprécier le nouvel éclairage puissant et économique.

Le Président du TLN a résumé tous les travaux effectués en partenariat avec la commune au fil des années, souligné le travail accompli par les membres du comité, actuels et anciens, ainsi que par tous les bénévoles, remercié tous les sponsors et particulièrement pour l'occasion le Crédit Agricole qui remettait un chèque au TLN.

La soirée s'est terminée par le pot de l'amitié.



✓ NOUVELLE ASSOCIATION



Un club de randonnées est en cours de création à NANCRAY.

Toutes les personnes jeunes et moins jeunes intéressées désirant faire partie de ce club sont invitées à participer à l'assemblée générale constitutive qui aura lieu le jeudi 21 novembre 2019 à 20 heures en salle dite de la DYNAMIQUE située dans la mairie de NANCRAY.

Toutes les idées sont les bienvenues

Contacts :

Jean-Marie TRIPARD : tél 07 81 29 34 29

Courriel : tripardjm@gmail.com

Martine GRESSET : tél 06 17 35 43 41

Courriel : martinegresset134@gmail.com

Nicole MANZONI : tél 06 32 23 82 00

Courriel : manzoni.nicole.manzoni25@orange.fr



✓ **DIVERS**

- Espace du vaizot



Côté Cour, scène conventionnée Art, enfance, jeunesse de Besançon, avec le soutien de Grand Besançon Métropole, vous propose de venir partager des émotions fortes en famille.

Le Grand 8, ce sont 8 spectacles, sur 8 mois, dans 8 communes.
8 occasions de s'étonner, de découvrir et d'échanger.

LANCEMENT LE 30 OCTOBRE 2019
À NANCRAÏ



14H **Jeux et animations lecture** par la bibliothèque de Nancray. Gratuit, accès libre.

14H30 **Atelier cirque parents-enfants**
ET 15H30 (durée 1h) Inscription obligatoire auprès de Côté Cour. Gratuit, places limitées.

16H30 **Inauguration** et goûter

17H30 **"Distraction(s)" par le Cirque Gônes**
5 ans et + (durée 45 min)
Payant, places limitées.

TARIFS ET RÉSERVATIONS DU SPECTACLE

Entrée simple : 8€

Tarif réduit* : 5€

* Enfants de moins de 12 ans, bénéficiaires des minimas sociaux, adhérents Côté Cour.

Réservations du spectacle "Distraction(s)" dans la limite des places disponibles, au 03 81 25 06 39 ou par mail : billetterie@cotecour.fr

- à partir du 14 novembre

Carava'zen près de chez

vous !



Vente de tisanes et thés Bio
Séance en thérapie sensorielle

Le jeudi à Nancray
9h-12h / 12h30-18h
Place de la Mairie

VIGILANCE CAMBRIOLAGES

Dans la nuit du samedi 26 octobre 2019 au dimanche 27 octobre 2019, aura lieu le passage à l'heure d'hiver. Avec ce changement, une attention toute particulière doit être accordée à la prévention des vols et des cambriolages commis notamment en fin d'après-midi et en début de soirée.

Pour vous protéger des cambriolages, quelques conseils facilement applicables :

- protégez votre logement (fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux ou installez un système de détection de présence lumineux et une alarme, ...)
- protégez vos biens (placez vos bijoux et vos valeurs en lieux sûrs, prenez des photos de vos objets précieux ou de valeur ainsi que de votre mobilier, ...)
- détectez les cambrioleurs (soyez attentifs aux présences insistantes et étrangères dans votre quartier, des appels suspects sur votre téléphone fixe, ...)
- montrez-vous vigilant (votre domicile doit paraître habité, restez discret sur certains détails privés, ...)

La lutte contre les malfaiteurs à l'origine des cambriolages est certes notre mission. Mais nous comptons également sur la participation citoyenne et le recueil du renseignement.

Si vous êtes témoin d'un vol ou d'une tentative en cours, composez le "17".

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !





INSCRIPTION A L'AFFOUAGE

Comme chaque année, la commune propose, à ceux qui le souhaitent, la possibilité d'exploiter une parcelle de bois dans la Forêt Communale ou de se faire livrer du bois à domicile. Pour ceci, veuillez remplir le bulletin d'inscription ci-dessous.

INSCRIPTION AFFOUAGE 2019-2020

à déposer au secrétariat de mairie pour le 26 octobre 2019 au plus tard

NOM - Prénom :

Adresse : n°.....rue 25360 Nancray

Téléphone :

Si possible adresse mail :

Demande son inscription pour

Lot à couper :

Taillis exploité dans les parcelles - **Pelle 44 « Derrière le Peu »** (Régénération Chêne)
Eventuellement, éclaircie jeune futaie **parcelle 14 de La côte**

Branchages et futaies, en fonction du résultat des ventes, dans les parcelles **28 et 29 de Faule et 37 - 44**
Derrière le Peu

Stères livrés à domicile: 5 stères
 10 stères

Cocher les cases correspondantes.

ATTENTION : Pour les lots à couper, comme l'année dernière, la taxe d'affouage d'un montant de **180 € sera exigée le jour du tirage des lots de taillis** à une date fixée ultérieurement.
Chèques libellés à l'ordre du **trésor public** .

Présenter également une attestation d'assurance.

A Nancray, le

(Signature)